



Zonage réglementaire

(Risques de mouvements de terrain, d'inondation, de crue torrentielle et de ruissellement)

Le PPRN de Valensole comporte également des plans de zonage relatifs aux risques de retrait-gonflement des argiles et d'incendie de forêt

Légende :

Niveau de contraintes

- Zones d'interdictions**  
(réglements R1 à R5 et R10)
- Zones de contraintes moyennes ou faibles**  
(réglements B11 à B19)
- Zones de contraintes fortes**  
(réglements B20 et B21)
- Zones sans contrainte spécifique**  
Pour les risques de mouvements de terrain, d'inondation, de crue torrentielle et de ruissellement.



Service instructeur :  
Direction départementale des territoires

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral

Bureau d'études :  
Alp'Géorisques

N° 2018-310-002  
du 6 novembre 2018

Octobre 2018

Echelle : 1/10 000



Schéma d'assemblage :

